

MALLETTE

Syndics et
gestionnaires

209-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4

2600-500 Place d'Armes
Montréal QC H2Y 2W2

info.syndics@mallette.ca

District de: Québec
No division: 01 - MONTREAL
No cour:
No dossier: 41-3132153

FORMULAIRE 68
Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

original modifié

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

**9209-0760 QUÉBEC INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5 1K4**

Avis est donné de ce qui suit :

- 9209-0760 QUEBEC INC. a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de 9209-0760 QUEBEC INC.) le 24 septembre 2024 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
- La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 15 octobre 2024 à 10:00 heures à par Teams, pour y assister, veuillez faire votre demande à assemblee-syndic@mallette.ca.
- Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
- Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
- Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 25 septembre 2024, à Montréal

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier:

-- FORMULAIRE 21 --

Cession au profit des créanciers en général
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
9209-0760 QUÉBEC INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5

Le présent acte fait le 24 septembre 2024

entre

9209-0760 QUÉBEC INC.

403 rue Ontario Est

Montréal QC H2L 1N5

ci-après nommé «le débiteur»

et

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Montréal en la province de Québec, en présence de Mathieu Bergeron.


Mathieu Bergeron

Mathieu Bergeron (24 sept. 2024 09:34 EDT)

Mathieu Bergeron
Témoïn

24-septembre-2024

Date


9209-0760 QUÉBEC INC.
débiteur

District de: Québec
 No division: 01 - MONTRÉAL
 No cour:
 No dossier:

original

modifié

-- FORMULAIRE 78 --

Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
 9209-0760 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
 403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5 1K4

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 24 septembre 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli ou le débiteur est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières du failli ou du débiteur (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

- Conditions du marché défavorables; Variation du taux de change; Récession; Mauvais résultats financiers; Problèmes judiciaires (veuillez préciser);
 Manque de financement ou de capitaux; Compétition; Restrictions réglementaires; Catastrophe naturelle; Augmentation du coût des affaires;
 Augmentation des coûts fixes; Mauvais modèle d'affaires ou problème d'infrastructures; Échec de campagne de publicité; Problèmes personnels;
 Mauvaise gestion; Erreur de comptabilité; Dettes fiscales; Main d'œuvre; Autre (veuillez préciser):

Détails pertinents :

Actif		Passif	
(total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)		(total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)	
1. Espèces	1,00	1. Créanciers garantis	0,00
2. Dépôts en institutions financières	0,00	2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires	0,00
3. Comptes à recevoir et autres créances		3. Créanciers non garantis	357 330,40
Total	3 983,58	4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres pouvant être	0,00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées	3,983,58		
4. Inventaire	0,00	Total du passif	357 330,40
5. Aménagements, etc.	0,00		
6. Bétail	0,00	Surplus	353,345.82
7. Machines et outillage	0,00		
8. Immeubles et biens réels	0,00		
9. Ameublement	0,00		
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.)	0,00		
11. Véhicules	0,00		
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.)	0,00		
13. Autres biens	0,00		
Total des lignes 1 à 13	3,984,58		
Si le failli est une personne morale, ajoutez :			
Montant du capital souscrit	0,00		
Montant du capital payé	0,00		
Solde souscrit et impayé	0,00		
Estimation du solde qui peut être réalisé	0,00		0,00
Total de l'actif	3 984,58		
Déficit			-353,345.82
Valeur totale de l'actif se trouvant à l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13	0,00		

Liste de l'actif

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

N°	Genre d'élément d'actif ¹	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli ou du débiteur	Valeur totale du droit du failli ou du débiteur	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
101	Espèces	n/a	<input type="checkbox"/>	Espèces en main - Espèces en banque	100.00	1.00	1.00	1.00	<input type="checkbox"/>
1301	Comptes à recevoir	305-4557 boul. St-Laurent, Montréal, QC, H2T 1R2	<input type="checkbox"/>	Créances payables - Entreprise - Gestion Donald Lauture	100.00	3,983.58	3,983.58	3,983.58	<input type="checkbox"/>
Total						3,984.58	3,984.58		

¹ Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.



Ian Bourassa

24-sep-2024

Date

Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif ²	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Acif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire ³	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclama-tions de fiduciaire ou autres	Montant total de la réclamation				
1	ARC - Bureau des services fiscaux de Trois-Rivières Attn: Section Insolvabilité	Division du recouvrement des recettes 111 - 25, rue des Forges Trois-Rivières QC G9A 2G4	Impôts Fédéral/Provincial/Municipal	Prêt covid		60,000.00	0.00	0.00	0.00	60,000.00			0.00	<input type="checkbox"/>
2	BCGO	600 - 50 Place Cremazie O Montréal QC H2P 2T3	Autre	comptable		3,190.56	0.00	0.00	0.00	3,190.56			0.00	<input type="checkbox"/>
3	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	Impôts Fédéral/Provincial/Municipal	TVQ		6,887.69	0.00	0.00	0.00	6,887.69			0.00	<input type="checkbox"/>
4	ARC - Bureau des services fiscaux de Trois-Rivières Attn: Section Insolvabilité	Division du recouvrement des recettes 111 - 25, rue des Forges Trois-Rivières QC G9A 2G4	Impôts Fédéral/Provincial/Municipal	Subvention		210,491.41	0.00	0.00	0.00	210,491.41			0.00	<input type="checkbox"/>
5	Pub: l'Abrevoir	403, rue Ontario Est Montréal QC H2L 1N5	Autre	créancier		3,250.00	0.00	0.00	0.00	3,250.00			0.00	<input type="checkbox"/>
6	Construction ICO	403, rue Ontario Est Montréal QC H2L 1N5	Autre	créancier		73,510.74	0.00	0.00	0.00	73,510.74			0.00	<input type="checkbox"/>



Ian Bourassa

24-sep-2024

Date

	Total	357,330.40	0.00	0.00	0.00	357,330.40
--	--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

² Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

³ Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Je, Ian Bourassa, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 24 septembre 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) à distance par Ian Bourassa disant se trouver à Montréal en la province de Québec, devant moi à Montréal en la province de Québec ce 24 septembre 2024, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.



Ian Bourassa

Mathieu Bergeron

Mathieu Bergeron (24 sept. 2024 09:34 EDT)

Mathieu Bergeron CPA, CIRP, SAI / LIT, Commissaire à
l'Assermentation #202308
Pour la province de Québec
Expire le 1 novembre 2024

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3132153

FORMULAIRE 31

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

9209-0760 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5 1K4

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse *et/ou* numéro de télécopieur *et/ou* adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale: _____
Télécopieur: _____
Adresse électronique: _____
Nom ou poste de la personne contact: _____
Numéro de téléphone de la personne contact: _____

Dans l'affaire de la faillite de 9209-0760 QUÉBEC INC. de Montréal en la province de Québec et de la réclamation de

_____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ [préciser le poste ou la fonction] de _____ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 24 septembre 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite.
(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.

5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le ____ jour de _____ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le ____ jour de _____ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le ____ jour de _____ dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).

6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises).

A. Réclamation non garantie au montant de _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3132153

FORMULAIRE 31 --- Suite
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
9209-0760 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5 1K4

- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).

- B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- C. Réclamation garantie au montant de _____ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie).

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

- D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. Réclamation d'un salarié au montant de _____ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$

- F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de _____ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$

- G. Réclamation contre les administrateurs au montant de _____ \$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de _____ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3132153

FORMULAIRE 31 --- Fin
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
9209-0760 QUÉBEC INC.

Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5 1K4

7. Au meilleur de ma connaissance, je _____(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des << personnes liées >> au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.
(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Avertissement : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le _____ jour de _____, à _____.

Signature du créancier ou de son représentant

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3132153

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
9209-0760 QUÉBEC INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5 1K4

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée,
nomme _____, de _____, mon
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci
_____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Télécopieur: (418) 681-1707
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

MALLETTE

Syndics et
gestionnaires

200-5075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4

2600-500 Place d'Armes
Montréal QC H2Y 2W2

info.syndics@mallette.ca

IAN BOURASSA
403 RUE ONTARIO EST
MONTRÉAL QC H2L 1N5

District de: Québec
No division: 01 - MONTREAL
No. Cour:
No dossier: 41-3132153

FORMULAIRE 66

Avis à l'officier de la corporation en faillite d'une assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) ou alinéa (155d.1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

9209-0760 QUÉBEC INC.
Personne morale légalement constituée ayant son siège social au
403 rue Ontario Est à Montréal QC H2L 1N5 1K4

A : Ian Bourassa, officier

Avis est donné qu'une assemblée de vos créanciers aura lieu le 15 octobre 2024 à 10:00 heures à par Teams, pour y assister, veuillez faire votre demande à assemblee-syndic@mallette.ca et que vous êtes requis d'assister à cette assemblée et de fournir les renseignements qui peuvent être requis.

De plus, avis vous est donné que si, sans motif raisonnable, vous manquez de vous conformer aux exigences du présent avis, vous êtes coupable d'une infraction sous le régime de la Loi et passible d'un emprisonnement maximal de 3 ans.

Daté le 25 septembre 2024, à Montréal

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
Syndic autorisé en insolvabilité